

Liberi di fare la differenza

POUR LES CITOYENS CHOISISSEZ LE SERVICE LE PLUS ADAPTÉ À VOS BESOINS

- Depuis votre espace personnel "Sportello online" sur le site geovest.it ou via l'application Ataldegme, uniquement pour l'option de dépôt libre.
- Dans les points de distribution indiqués dans la lettre jointe, pour choisir soit le dépôt libre, soit la collecte en porte-à-porte.

OPTION 1. DÉPÔT LIBRE EN ECOSTATION

Plus de liberté, plus de flexibilité

- ACCÈS 24 H/24, 7 JOURS SUR 7 À L'ENSEMBLE DES ECOSTATION DES COMMUNES DESSERVIES PAR GEOVEST
- AUCUN CALENDRIER DE COLLECTE À RESPECTER
- ACCÈS AVEC LA CARTE DE SANTÉ OU LA CIE DU TITULAIRE.
- DÉPÔTS DE DÉCHETS RÉSIDUELS COMPTABILISÉS POUR LA TARIFICATION INCITATIVE
- RÉDUCTION DE 15 % SUR LA PART VARIABLE DE LA TARIFICATION INCITATIVE

Le choix du dépôt libre implique la renonciation au service de collecte en porte-à-porte

OPTION 2. COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Le service que vous connaissez déjà, avec quelques nouveautés

- À PARTIR DE 2027, LES DÉCHETS RÉSIDUELS SERONT COLLECTÉS TOUTES LES DEUX SEMAINES
- NOUVEAUX BACS À PUCE POUR LE PAPIER ET LES DÉCHETS RÉSIDUELS (40 OU 120 L)
- COLLECTE SELON LE CALENDRIER ÉTABLI
- LES LEVÉES DES BACS DE DÉCHETS RÉSIDUELS SONT COMPTABILISÉES POUR LA TARIFICATION INCITATIVE
- POSSIBILITÉ D'UTILISER ÉGALEMENT LES ECOSTATION, SANS BÉNÉFICIER DE LA RÉDUCTION

POURQUOI CHOISIR LE DÉPÔT LIBRE ?

Plus de liberté pour vous

En choisissant le dépôt libre dans les Ecostation, vous pouvez déposer vos déchets quand vous le souhaitez, sans attendre le jour de collecte. Vous bénéficiez également d'une réduction sur la Tarification Incitative et contribuez à rendre Castel Maggiore plus propre en réduisant le nombre de bacs présents dans les rues.

En plus des deux Ecostation déjà en service, trois nouvelles installations seront mises en service.

Où se trouvent-elles?

Déjà en service:

Via Gramsci, Via Lame (Trebbo - le dépôt du papier sera prochainement disponible)

Nouvelles installations à partir de 2027:

Via Lirone, Secteur San Pierino, Secteur Primo Maggio

À PARTIR DE 2027, NOUVELLE ORGANISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS À CASTEL MAGGIORE

CE QUI CHANGE POUR LES IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉ

La nouvelle organisation du service tient compte de la proximité des immeubles par rapport aux Ecostation, afin de garantir le meilleur équilibre entre confort, efficacité et qualité de la collecte.

IMMEUBLES SITUÉS À PROXIMITÉ DES ECOSTATION

Les bacs collectifs seront retirés.

Les résidents pourront choisir, pour le dépôt du papier, des emballages en plastique et des déchets résiduels, entre :

- DÉPÔT LIBRE EN ECOSTATION
- COLLECTE EN PORTE-À-PORTE AVEC DES BACS INDIVIDUELS

RUES ET NUMÉROS SITUÉS À PROXIMITÉ DES ECOSTATION

- VIA GRAMSCI : DU N° 213 AU N° 241 (NUMÉROS IMPAIRS UNIQUEMENT)
- PIAZZA LORUSSO : DU N° 1 AU N° 17 ET DU N° 2 AU N° 10
- VIA DELLA STAZIONE : DU N° 1 AU N° 9 ET N° 2
- VIA MATTEOTTI : DU N° 18 AU N° 36 (NUMÉROS PAIRS UNIQUEMENT)
- VIA SAN PIERINO : DU N° 9 AU N° 19 (NUMÉROS IMPAIRS UNIQUEMENT)
- VIA ALDO MORO : DU N° 1 AU N° 17 ET DU N° 4 AU N° 10
- VIA GIUSEPPE DOZZA : DU N° 1 AU N° 17 ET DU N° 2 AU N° 52
- VIA DON LUIGI STURZO : DU N° 1 AU N° 25 ET DU N° 2 AU N° 16
- VIA FERRUCCIO PARRI : DU N° 1 AU N° 59 ET DU N° 2 AU N° 38
- VIA ENRICO BERLINGUER : N° 3, DU N° 21 AU N° 63 ET DU N° 18 AU N° 30
- VIA RENATO SERENARI : DU N° 2 AU N° 6 (NUMÉROS PAIRS UNIQUEMENT)
- VIA LIRONE : N° 52 UNIQUEMENT
- VIA PIETRO NENNI : DU N° 1 AU N° 43 ET DU N° 2 AU N° 10
- PIAZZA AMENDOLA : DU N° 2 AU N° 24 (NUMÉROS PAIRS UNIQUEMENT)
- VIA SALVATORE QUASIMODO : DU N° 2 AU N° 46 (NUMÉROS PAIRS UNIQUEMENT)
- VIA LAME : DU N° 171 AU N° 245 ET DU N° 236 AU N° 282

IMMEUBLES ÉLOIGNÉS DES ECOSTATION

Le volume des bacs collectifs sera adapté en fonction du nombre d'usagers ayant choisi le dépôt libre.

POUR LES ENTREPRISES AVEC LA TARIFICATION INCITATIVE, UN SERVICE DE COLLECTE EN PORTE- À-PORTE ADAPTÉ À VOS BESOINS

- Les entreprises utilisant des bacs pour les déchets résiduels de 40 ou 120 litres pourront retirer leurs nouveaux bacs équipés d'une puce électronique dans les points de distribution.
- Les entreprises disposant de bacs de plus de 120 litres seront contactées directement par Geovest afin de définir la dotation la mieux adaptée à leurs besoins.
- À partir de 2027, la collecte des déchets résiduels aura lieu toutes les deux semaines.
- Les modalités de collecte des déchets triés restent inchangées.
- Les entreprises pourront également utiliser les Ecostation présentes sur le territoire.

COMMENT EST COMPOSÉE LA TARIFICATION INCITATIVE

PART FIXE	PART VARIABLE - SERVICES	PART VARIABLE - DÉCHETS RÉSIDUELS
Elle est calculée en fonction de la superficie du logement ou de la superficie des locaux et du type d'activité. Elle couvre le coût des services indivisibles, tels que le balayage des rues, la vidange des corbeilles publiques, la gestion des Centres de Collecte, etc.	Elle est calculée en fonction du nombre de personnes composant le foyer ou de la superficie des locaux et du type d'activité. Elle couvre le coût de la collecte sélective.	Elle est calculée en fonction du nombre annuel de levées des bacs ou du volume (en litres) de déchets résiduels déposés. Elle couvre les coûts de collecte, de transport, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets résiduels.

La part variable « Déchets résiduels » comprend un nombre minimal de levées/dépôts déjà inclus dans la facture.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de levées/dépôts inclus dans le calcul de la facture. Au-delà de ce nombre, les levées/dépôts supplémentaires seront facturés selon les tarifs indiqués dans le tableau.

USAGERS DOMESTIQUES

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE FOYER	NOMBRE ANNUEL DE LEVÉES DES BACS DE 120 LITRES	NOMBRE ANNUEL DE LEVÉES DES BACS DE 40 LITRES	TOTAL DE LITRES PAR AN INCLUS DANS LA FACTURE
1	3	9	360
2	5	15	600
3	6	18	720
4	7	21	840
5	8	24	960
6	9	27	1080

USAGERS NON DOMESTIQUES

CAPACITÉ DU BAC (EN LITRES)	TOTAL DE LITRES PAR AN INCLUS DANS LA FACTURE	NOMBRE ANNUEL DE LEVÉES
40	520	13
120	1.560	13
360	4.680	13
660	8.580	13
1.100	14.300	13

Si vous dépassez le nombre de dépôts inclus

COÛT DES LEVÉES/DÉPÔTS AU-DELÀ DU MINIMUM INCLUS

USAGERS DOMESTIQUES ET NON DOMESTIQUES

40 LITRI	€ 2,00 *
120 litri	€ 6,00 *
360 litri	€ 18,00 *
660 litri	€ 33,00 *
770 litri	€ 38,00 *
1.100 litri	€ 55,00 *

*Les montants seront fixés par la délibération approuvant les tarifs de la redevance sur les déchets.

COMMENT LES DÉCHETS RÉSIDUELS SONT-ILS MESURÉS

Dans les Ecostation

Lorsque vous déposez des déchets résiduels dans une Ecostation, le système enregistre automatiquement le dépôt en l'associant à votre abonnement grâce au code fiscal ou à la Carte d'Identité Électronique (CIE) du titulaire.

Les déchets sont pesés, puis leur poids est converti en litres selon le rapport suivant: **1 kg = 9,09 litri**

En porte-à-porte

Les nouveaux bacs destinés aux déchets résiduels sont équipés d'une puce électronique associée à l'abonnement.

À chaque présentation du bac, une levée (40 ou 120 litres) est enregistrée automatiquement et prise en compte pour le calcul de la Tarification Incitative.

POURQUOI CHOISIR LES NOUVEAUX BACS DE 120 LITRES ?

Parce qu'ils sont plus grands, plus faciles à déplacer et plus sûrs pour les agents de collecte.

Au Centre de Collecte

Vous pouvez déposer vos déchets résiduels dans les conteneurs prévus à cet effet en utilisant un sac bien fermé d'une capacité maximale de 40 litres. Chaque dépôt est comptabilisé comme une levée de 40 litres pour le calcul de la Tarification Incitative.

DAVANTAGE DE SERVICES POUR LA VILLE

CENTRE DE COLLECTE

Via Bonazzi:

- Extension des horaires d'ouverture jusqu'à 35 heures par semaine
- Une journée d'ouverture jusqu'à 19 h

Via Lirone:

Le Centre de Collecte sera remplacé par :

- Une Ecostation
- Un distributeur de sacs
- Une Station Mobile en service tous les samedis

STATION MOBILE (RÉSERVÉE AUX CITOYENS)

Présence régulière à **Trebbo** (3 fois par mois), **Via Lirone** (4 fois par mois) et **Via Primo Maggio** (1 fois par mois). Il est possible d'y déposer : déchets encombrants, DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), bois, peintures, batteries, pneus et autres déchets triés.

COUCHES ET TAPIS ABSORBANTS POUR ANIMAUX

Pour déposer les couches pour bébés, les protections pour incontinents, les tapis absorbants et les protections hygiéniques pour animaux de compagnie, vous pouvez demander une carte d'accès permettant d'utiliser les conteneurs de rue dédiés, situés dans les zones habitées. Ce service est payant : une redevance annuelle de 34,50 € sera facturée sur votre facture de la redevance déchets.